



Date de génération de ce justificatif : 03/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AMD – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 3 juillet 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte S.S.P. signé électroniquement en date du 12 JUIN 2026, il a été constitué pour 99 ans une S.C.I. au capital de 1.000 €, dénommée AMD, dont le siège social est situé à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230) 3, rue Louis Delourmel Zac Le Hil, qui a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger : L'achat, la vente, la construction, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tout immeuble construit ou non. Et plus généralement, toutes opérations quelconques se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, notamment la construction de tout édifice sur les terrains appartenant à la société, ainsi que la faculté de constituer toute garantie sur les biens lui appartenant, et de souscrire tout emprunt ou financement nécessaire. et dont le Gérant est Monsieur Mathieu COQUER, né le 13 juin 1991 à RENNES (35), demeurant 1 allée du Printemps (35131) CHARTRES-DE-BRETAGNE. Elle sera immatriculée au RCS de RENNES. Les cessions de parts entre associés sont libres et toute autre cession est soumise à l'agrément d'une décision collective extraordinaire des associés. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)